

2009/1773 - Participation financière de la Ville de Lyon à la production de logement social - Lyon 4e : 17, rue Philippe de Lassalle et 28-30, rue Bony / Lyon 9e : rue Auguste Isaac (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 05/10/2009, p. 1662)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : C'est un rapport qui concerne la participation financière de la Ville de Lyon à la production de logement social : deux opérations, 117 logements situés dans les 4e et 9e arrondissements. Et Monsieur le Maire, ces opérations, comme toutes les opérations de logement social sur la Ville de Lyon ont fait l'objet d'une concertation avec les arrondissements.

Il y a deux moments :

- le premier moment c'est quand on interroge l'arrondissement de manière formelle pour avoir son accord sur l'opération,
- et le deuxième temps, c'est chaque année, un bilan de cette programmation avec chaque maire d'arrondissement et les perspectives de la programmation future.

Donc, simplement, Monsieur le Maire du 6^e, c'est très bien et très louable de soutenir l'opération de parrainage d'une association lyonnaise qui œuvre efficacement pour le logement des personnes défavorisées. Je souhaite qu'il y ait conformité entre les intentions et la théorie et la pratique et que vous défendiez, avec nous, le logement social quand il s'agit de faire des opérations concrètes dans le 6^e arrondissement.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)